



# Réunion mensuelle du CAMRV

**Date :** le 19 mars 2015

**Lieu :** 11, avenue Holland, Ottawa

**Coprésidents :** Carl Laguerre et Zelma Buckley

**Procès-verbal préparé par :** Behiye Cinkilic (vice-présidente – agente de communication)

---

## Présences

Carl Laguerre  
Zelma Buckley  
Paulette Barker  
Debbie Thomas  
Paul Abi-Mansour  
Behiye Cinkilic  
Sandra Griffith-Bonaparte  
Marie-Françoise

## Absences

Elizabeth Pecana  
Antoine Moise  
Sandra DiGnagbo

## Invité

Larry Rousseau

## Personne-ressource

Amarkai Laryea

---

**La réunion est ouverte par le coprésident Carl Laguerre à 18 h 10.**

## 1 – Adoption de l'ordre du jour

Le confrère Carl propose que le point 4 (Activité pour la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale) soit intégré au point 2, puisque le confrère Larry doit partir un peu plus tôt en raison de ses autres priorités. On propose également de discuter de la lettre rédigée par Amarkai au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration sous le point « Questions diverses ». **Motion**

**d'adoption de l'ordre du jour modifié proposée par Sandra Griffith-Bonaparte et appuyée par Debbie Thomas. Adoptée à l'unanimité.**

## **2 – Activité à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale – 21 juin**

Larry mentionne que beaucoup de gens ont accepté l'invitation et que la salle pourrait accueillir entre 100 et 120 personnes. Nous avons demandé 40 chaises additionnelles. Il explique brièvement le déroulement du panel, qui se fera en deux étapes : deux conférenciers à la fois et une pause entre les allocutions. Il décrit ensuite le rôle et les responsabilités attendus de la part de l'exécutif selon le programme prévu. Larry insiste sur l'importance d'informer l'auditoire de la Déclaration sur le harcèlement et de la Politique sur les environnements exempt d'odeurs avant le début de l'activité. Des rafraîchissements seront servis pour une centaine de personnes et des cadeaux seront remis aux conférenciers. L'aîné Albert Dumont recevra également du tabac.

## **2 – Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 février 2015**

En réponse à une question soulevée par l'assemblée, le confrère Amarkai apporte des précisions concernant la formation en leadership. Il s'agit d'une formation de deux jours qui vise à rassembler les membres pour discuter de questions diverses. Les membres sont jumelés à des mentors dans le but de renforcer le syndicat et de favoriser l'échange d'information. **Motion d'adoption du procès-verbal présentée par le confrère Paul et appuyée par la consœur Zelma. Adoptée à l'unanimité.**

## **3 – Questions découlant du procès-verbal de février 2015**

On discute de la lettre que le confrère Amarkai a écrite au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Chris Alexander, pour lui demander d'intervenir dans le dossier de la famille indienne qui est séparée de son enfant de deux ans. Il avait été convenu d'en discuter sous le point « Questions diverses », mais la question a été évoquée en cours de réunion. Les membres adoptent la lettre dans sa forme actuelle et conviennent de l'envoyer au Ministre avec la signature des coprésidents.

L'autre point découlant de la dernière réunion concerne le dépliant explicatif sur les comités régionaux qui est en cours de préparation. La consœur Zelma affirme que cette question sera abordée à la prochaine réunion du bureau de direction du Conseil de région.

## **4 – Formation du Comité par le confrère Amarkai Laryea**

Le confrère Amarkai donne une formation très enrichissante sur la **discrimination et les droits de la personne**. Il présente d'abord une définition de la discrimination, les signes de discrimination raciale et les 11 motifs de distinction illicite en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Il explique ensuite ce qu'est une pratique discriminatoire en milieu de travail ainsi que les recours législatifs, juridiques et administratifs en cas de violation des droits. Il parle aussi de l'importance de respecter les délais et de bien étayer sa preuve lorsqu'on dépose une plainte en milieu de travail. Les membres apprécient grandement la présentation du confrère Amarkai.

## **5 – Questions diverses**

Le confrère Amarkai mentionne que l'AFPC prépare une vidéo sur les services de garde et aimerait que des membres racialisés participent à la production de la vidéo. Les membres intéressés peuvent communiquer avec Alroy Fonseca.

**Motion de levée de la séance présentée à 19 h 40.**

**Proposée par :** Paul

**Appuyée par :** Behiye

**Prochaine réunion : le 16 avril 2015, à 17 h 45.**